



Oxibox labellisée "Entreprise Innovante des Pôles"

Répondant aux critères de croissance en matière d'innovation, de compétences, de qualité de projet, d'entreprise et de marché, le pôle Systematic attribue à Oxibox le label "Entreprise Innovante des Pôles".

Au-delà de la visibilité qu'elle apporte, cette labellisation est une étape clé dans notre démarche d'excellence. Nous sommes très reconnaissants du soutien du pôle Systematic qui a su identifier notre potentiel d'innovation et appuyer nos démarches auprès des investisseurs et des partenaires de l'écosystème.

A propos du label EIP :

Ce label, décerné par les Pôles de Compétitivité signataires de la Charte du Label EIP réunis au sein de l'Association Française des Pôles de Compétitivité (AFPC), a pour objectif d'apporter une meilleure visibilité aux PME membres des Pôles de Compétitivité et dotées d'un fort potentiel de croissance. Il s'agit d'accélérer leur accès au financement privé grâce à une préparation puis à une mise en valeur accrue auprès des investisseurs en capital.

Le Label a été lancé en 2010 à l'initiative du Club des Pôles de Compétitivité mondiaux en partenariat avec l'AFIC, France Angels, la Caisse des Dépôts et Consignations, Retis et OSEO (devenu Bpifrance) sous l'égide du Ministère de l'Economie et de l'Industrie.

A propos d'Oxibox :

Start up innovante fondée en 2014, Oxibox s'est donné pour mission qu'aucune entreprise ne soit plus victime de perte de données.

Partant du constat que les solutions de sauvegarde et de protection des données traditionnelles ne suffisent plus à garantir la pérennité des systèmes face à l'explosion des menaces cyber, Oxibox a conçu une gamme de solutions sous forme de services plug-and-protect ultra accessibles, garantissant la résilience de toutes les structures, quelle que soit leur taille ou leurs moyens.

Oxibox peut être déployé au sein d'une infrastructure de sauvegarde existante, ou sous un format clé-en-main pour sécuriser en moins de 30min les structures non équipées.

